

Conditions générales de livraison et de vente Plantyn SA

Définitions

- **Plantyn** : La société anonyme Plantyn SA, dont le siège social est situé à Posthofbrug 6-8, boîte 3, 2600 Berchem (Belgique), immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0887.899.693 et avec numéro de TVA BE887899693.
- **Client** : La personne morale et/ou la personne physique avec laquelle Plantyn conclut un Contrat pour la livraison de Produits, de Produits numériques et/ou de Services.
- **Consommateur** : Un Client qui est une personne physique et qui agit à des fins qui ne relèvent pas de son activité commerciale ou professionnelle.
- **Parties** : Plantyn et le Client conjointement.
- **Contrat** : La décision conjointe de Plantyn et du Client de conclure une relation juridique dans laquelle Plantyn s'engage, en application des dispositions contenues dans les présentes conditions, à livrer certains Produits, Produits numériques et/ou Services contre un paiement et/ou une prestation à exécuter par le Client.
- **Produits** : Tous les produits développés par ou au nom de Plantyn, y compris les livres et tout autre matériel (éducatif), éditions/outils pédagogiques publiés sous le nom de Plantyn Uitgevers et/ou d'autres marques de Plantyn.
- **Services** : Les services à prester par Plantyn, qui ont été spécifiés et établis par écrit.
- **Contrat à distance** : Les commandes passées via la boutique en ligne de Plantyn ou tout autre système visé à l'article 1.8.15° CDE.
- **Produits numériques** : Produits constitués d'une plateforme numérique et/ou d'un logiciel numérique proposés en ligne ou sur site et/ou de contenus/éditions/outils pédagogiques numériques, proposés ou non sous forme d'application Internet ou de support physique.
- **Description** : La description fournie au Client ou publiée par Plantyn sur son site Internet du contenu, des fonctionnalités, du manuel et des possibilités d'utilisation du Produit numérique.
- **Utilisateurs** : Les utilisateurs (finaux) qui peuvent utiliser le Produit numérique en vertu du Contrat et qui sont associés au Client, comme demandé au moment de l'achat du Produit numérique, y compris les limitations d'utilisation telles que reprises dans la Description.

1. Applicabilité

- 1.1. Les présentes Conditions générales de livraison et de vente s'appliquent à toutes les offres et à tous les devis de Plantyn ainsi qu'à tous les Contrats que Plantyn conclut avec le Client, sauf si les Parties ont expressément convenu par écrit d'une dérogation (totale ou partielle).
- 1.2. Une dérogation convenue conformément à l'alinéa 1 du présent article s'applique exclusivement à l'offre, au devis ou au Contrat où la dérogation a été faite.
- 1.3. L'applicabilité des Conditions générales du Client est expressément exclue.

2. Prix et devis

- 2.1. Tous les prix des Produits, des Produits numériques et/ou des Services, tels que communiqués par Plantyn sur le site Internet de Plantyn, dans des catalogues ou autrement, sont sans engagement, sauf s'il est expressément mentionné qu'il s'agit d'une offre contraignante.
- 2.2. Les offres faites par Plantyn sont valables pendant quatorze jours civils, sauf indication contraire dans l'offre.
- 2.3. Tous les prix s'entendent hors frais d'expédition, d'administration et de transport et incluent la TVA, sauf indication contraire dans l'offre. Les remises éventuelles à accorder par Plantyn au Client sont calculées sur le prix hors TVA et à l'exclusion de tous autres frais tels que les frais d'expédition, d'administration et de transport.
- 2.4. Plantyn se réserve le droit d'augmenter le prix pendant la durée du Contrat en raison de circonstances imprévues, ou annuellement.
- 2.5. Dans le cas d'un Contrat entre Plantyn et un Consommateur, ce dernier a le droit, en cas d'augmentation de prix telle que visée à l'article 2.4, de résilier ce Contrat dans le mois suivant la modification de prix, sans frais et sans indemnité.
- 2.6. En cas d'augmentation des prix telle que visée à l'article 2.4, le Client qui n'est pas un Consommateur n'a pas le droit de résilier le Contrat, sauf si l'augmentation des prix pour l'année en question est supérieure à 5 %.

3. Commandes

- 3.1. Une commande passée n'implique jamais un droit à la livraison tant que la commande n'a pas été expressément acceptée par Plantyn.

4. Conditions de livraison et transport

- 4.1. Si les Produits sont expédiés ou transportés par ou au nom de Plantyn, Plantyn est en droit de facturer au Client les coûts, augmentés des éventuels frais administratifs.

5. Droit de rétractation

- 5.1. Seul le Consommateur dispose d'un délai de 14 jours civils (« Délai de

réflexion ») pour se rétracter d'un Contrat à distance relatif à l'achat de Produits, de Produits numériques ou de Services sans donner de raison.

- 5.2. Pendant le Délai de réflexion, le Consommateur manipulera le Produit avec soin et ne déballera ou n'utilisera le Produit que pour s'assurer de la nature, des caractéristiques et du fonctionnement du Produit. Le Consommateur peut uniquement manipuler et inspecter le Produit comme il serait autorisé à le faire en magasin.
- 5.3. Le Délai de réflexion visé à l'alinéa 2 commence à courir :
 - a. le lendemain du jour où le Consommateur, ou un tiers préalablement désigné par le Consommateur et n'étant pas le transporteur, a reçu le Produit, ou ;
 - b. si le Consommateur a commandé plusieurs Produits dans la même commande : le jour où le Consommateur, ou un tiers désigné par lui, a reçu le dernier Produit. Plantyn peut, à condition d'en avoir clairement informé le Consommateur avant le processus de commande, refuser une commande de plusieurs Produits avec un délai de livraison différent ;
 - c. si la livraison d'un Produit consiste en plusieurs envois ou parties : le jour où le Consommateur, ou un tiers désigné par lui, a reçu le dernier envoi ou la dernière partie ;
 - d. en cas de Contrats de livraison régulière de Produits pendant une période déterminée : le jour où le Consommateur, ou un tiers désigné par lui, a reçu le premier Produit.
- 5.4. La manière dont le Consommateur doit renvoyer le Produit à Plantyn peut être consultée sur la page FAQ sur www.plantyn.com.
- 5.5. Le Consommateur ne dispose pas du droit de rétractation visé à l'alinéa pour
 - a. la livraison de Produits numériques qui n'ont pas été livrés sur un support matériel, sauf s'ils sont indissociablement liés à un Produit pour lequel le droit de rétractation s'applique ;
 - b. les logiciels informatiques dont le sceau a été cassé après la livraison ;
 - c. les contrats de service, après l'exécution complète du service.

6. Traitement des plaintes

- 6.1. Les plaintes concernant l'exécution du Contrat doivent être introduites auprès de Plantyn par écrit, avec une description complète, dans un délai de 14 jours civils après que le Consommateur a constaté les défauts, via les coordonnées disponibles sur <https://helpdesk.plantyn.com/hc/nl/requests/new>.
- 6.2. Toute plainte sera traitée dans les plus brefs délais et tout sera mis en œuvre pour parvenir à une solution satisfaisante. Si une plainte nécessite un temps de traitement prévisible plus long, Plantyn répondra par un message de réception et une indication de la date à laquelle le Consommateur peut s'attendre à une réponse plus détaillée.
- 6.3. Le Consommateur doit en tout cas donner à Plantyn au moins quatre semaines pour résoudre la plainte de commun accord.
- 6.4. Nous attirons également votre attention sur le portail de résolution des litiges en ligne de la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/odr>.

7. Produits mal imprimés et/ou endommagés

- 7.1. Le retour de Produits mal imprimés et/ou endommagés n'est possible que si le Client en informe Plantyn dans les 14 jours civils suivant la réception du Produit afin d'obtenir un accord de retour.
- 7.2. En cas d'accord de retour, Plantyn remplacera le Produit ou, en concertation avec le Client, fournira un Produit de remplacement ou remboursera le prix du Produit retourné. Plantyn ne peut pas être tenu de verser une quelconque indemnité.
- 7.3. Dans le cas de l'alinéa 1, le Client n'a pas le droit de suspendre son obligation de paiement, sauf dans la mesure où la suspension porte sur la partie de la facture qui concerne les Produits mal imprimés et/ou endommagés.

8. Délai de paiement et facturation

- 8.1. Le paiement des factures doit intervenir dans un délai de 30 jours civils à compter de la date de la facture, selon les modalités indiquées par Plantyn. Les contestations du montant des factures ne suspendent pas l'obligation de paiement du Client.

- 8.2. Le montant de chaque facture non payée intégralement à l'échéance sera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, majoré d'un intérêt égal à 1% par mois (tout mois entamé étant considéré comme écoulé), augmenté d'une indemnité forfaitaire s'élevant à 15 % du montant des factures impayées, avec un montant minimum de 25,00 €. Si le Client ne paie pas une ou plusieurs créances ouvertes à l'encontre de Plantyn, Plantyn peut suspendre toutes les livraisons de Produits, de Produits numériques et de Services jusqu'à ce que toutes les créances ouvertes aient été réglées, y compris les dommages et intérêts additionnels et les intérêts de retard.
- 8.3. Le Client n'est pas autorisé à déduire un quelconque montant du paiement, à compenser une quelconque demande reconventionnelle introduite par lui ou à régler ou suspendre le paiement sans l'autorisation écrite de Plantyn.
- 9. Délai de livraison**
- 9.1. Tout délai de livraison éventuellement convenu entre les Parties est réputé avoir été convenu approximativement.
- 9.2. Plantyn n'est pas responsable des conséquences du dépassement d'un délai, et cela ne donne pas au Client le droit de résilier entièrement le Contrat. Une résolution partielle n'est possible que dans la mesure où la résiliation concerne les Produits, les Produits numériques et/ou les Services pour lesquels le délai de livraison convenu a été dépassé et, en outre, dans la mesure où et seulement après que le Client a mis Plantyn en demeure par écrit, Plantyn disposant encore d'un délai raisonnable pour s'exécuter, et que la livraison n'a pas eu lieu dans ce délai.
- 10. Transfert de risque et réserve de propriété**
- 10.1. Le risque concernant les Produits livrés est transféré au Client non Consommateur au moment où les Produits quittent les entrepôts de Plantyn.
- 10.2. Tous les Produits livrés et à livrer restent la pleine propriété de Plantyn jusqu'à ce que toutes les créances que Plantyn a ou aura vis-à-vis du Client aient été intégralement réglées. Le Client est tenu de conserver soigneusement les Produits livrés sous réserve de propriété et comme propriété reconnaissable de Plantyn.
- 10.3. Tous les Produits livrés par Plantyn sont supposés être la propriété de Plantyn, bien qu'ils puissent être sous le contrôle du Client.
- 10.4. Le Client n'est pas autorisé à mettre en gage les Produits faisant l'objet d'une réserve de propriété ou à les grever d'une quelconque autre manière.
- 10.5. Si des tiers pratiquent ou souhaitent pratiquer une saisie ou exercer ou faire valoir d'autres droits sur les Produits livrés sous réserve de propriété, le Client est tenu d'en informer Plantyn dans les meilleurs délais.
- 10.6. Les Produits livrés par Plantyn qui font l'objet d'une réserve de propriété en vertu du présent article ne peuvent être revendus que dans le cadre d'activités commerciales ordinaires et ne peuvent jamais être utilisés comme moyen de paiement.
- 10.7. Dans le cas où Plantyn souhaite exercer ses droits de propriété comme indiqué dans le présent article, le Client accorde à Plantyn ou à des tiers désignés par Plantyn l'autorisation inconditionnelle et irrévocable de pénétrer dans tous les lieux où se trouvent les propriétés de Plantyn et de récupérer les Produits.
- 11. Responsabilité et garantie**
- 11.1. Plantyn n'est pas responsable des dommages subis ou à subir par le Client ou des tiers, liés à ou découlant du respect ou du manquement au Contrat, sauf dans le cas de l'article 7.1.
- 11.2. Si et dans la mesure où Plantyn semble être soumis à une quelconque responsabilité contractuelle ou extracontractuelle, cette responsabilité sera à tout moment limitée au montant du prix du Produit pour lequel la responsabilité est née. Dans le cas d'un Produit numérique, cette responsabilité est limitée au prix convenu du Produit numérique calculé sur la durée du Contrat, avec un maximum d'un an.
- 11.3. Plantyn ne sera jamais responsable, que ce soit en vertu de la loi ou du Contrat, de tout dommage indirect subi par le Client ou un tiers en raison (de l'utilisation) du Produit ou du Produit numérique.
- 11.4. Plantyn n'invoquera pas les limitations de responsabilité telles qu'énoncées dans le présent article si et dans la mesure où le dommage est la conséquence directe d'une intention ou d'une faute grave de Plantyn.
- 11.5. La responsabilité de Plantyn en raison d'un manquement imputable au respect du Contrat tel que visé dans le présent article, n'est engagée que si le Client met Plantyn immédiatement en demeure par écrit, en fixant un délai raisonnable pour remédier au manquement, et que Plantyn continue à manquer de manière imputable à ses obligations après ce délai.
- 12. Force majeure**
- 12.1. Plantyn n'est pas tenu de respecter une obligation si et dans la mesure où il est empêché de le faire en raison d'une circonstance qui ne lui est pas imputable, ni dont il peut être tenu responsable en vertu de la loi, d'une action en justice ou d'une pratique généralement acceptée.
- 12.2. Si la situation de force majeure dure plus de trois mois, tant Plantyn que le Client ont le droit de résilier le Contrat par écrit, en totalité ou en partie, dans la mesure où cela est justifié par la situation de force majeure.
- 12.3. En cas de force majeure, le Client n'a droit à aucune indemnisation.
- 12.4. Il est entendu par force majeure, en plus de ce qui est compris dans la loi et la jurisprudence, toutes les causes extérieures, prévues ou imprévues, sur lesquelles Plantyn ne peut exercer aucune influence mais qui empêchent Plantyn de remplir ses obligations en vertu du Contrat. Par causes extérieures, il est également entendu : les mesures gouvernementales, les grèves, les lock-out ou autres problèmes liés à la production de Plantyn, ou de ses fournisseurs et/ou à sa propre production ou à celle de tiers, à l'entrepôt ou au transport. Plantyn informera le Client dès que possible d'une situation de force majeure (imminente).
- 12.5. Dans la mesure où Plantyn a déjà rempli ses obligations en vertu du Contrat ou aurait pu les remplir au moment de la situation de force majeure, Plantyn est en droit de facturer séparément la partie déjà remplie ou restant à remplir. Le Client est tenu de payer cette facture comme s'il s'agissait d'un Contrat distinct.
- 13. Durée et résiliation**
- 13.1. Sauf accord contraire exprès, la durée d'un Contrat concernant un Produit soumis à abonnement ou un Produit numérique est conclue pour un an et est prolongée tacitement pour des périodes successives de chaque fois 1 an, sauf si un préavis de résiliation est donné par écrit au moins 3 mois avant l'expiration de la période contractuelle en cours. Toutefois, le Client reste toujours redevable du paiement de la dernière période contractuelle en cours, nonobstant toute résiliation écrite.
- 13.2. Plantyn peut résilier un Contrat avec effet immédiat ou suspendre son obligation en vertu du Contrat si le Client ne remplit pas, ne remplit pas à temps ou ne remplit pas entièrement une ou plusieurs obligations substantielles envers Plantyn, sans préjudice du droit de Plantyn à une indemnisation complète.
- 13.3. Les Parties ont mutuellement le droit de résilier le Contrat avec effet immédiat, sans mise en demeure ni intervention judiciaire, sans préjudice du droit à une indemnisation complète, si l'autre Partie demande la mise en faillite, si la mise en faillite est demandée pour elle ou si elle est déclarée en faillite, si elle a demandé ou obtenu un jugement judiciaire ou si elle a perdu autrement la libre gestion de ses actifs.
- 14. Dispositions spécifiquement applicables aux Produits numériques**
- 14.1. Pendant la durée du Contrat, Plantyn accorde au Client un droit d'utilisation limité, non exclusif et non cessible autorisant l'utilisation du Produit numérique dans les conditions reprises dans la Description et le Contrat. L'utilisation des Produits numériques implique que le Client, également au nom des Utilisateurs, accepte les conditions du présent Contrat.
- 14.2. Le Client est autorisé, sur la base de la licence accordée, à installer et à configurer le Produit numérique, à accorder aux Utilisateurs l'accès au Produit numérique et à permettre aux Utilisateurs d'utiliser le Produit numérique dans la mesure où cette utilisation correspond à la Description et à l'utilisation prévue. Le Client est responsable de l'utilisation du Produit numérique par les Utilisateurs.
- 14.3. Le Client n'est pas autorisé à accorder des (sous-)licences à d'autres personnes que les Utilisateurs affiliés au Client.
- 14.4. La Description ou le Contrat précise quels Utilisateurs peuvent utiliser le Produit numérique et à quel(s) endroit(s) le Produit numérique peut être utilisé. À défaut, le Produit numérique ne peut être utilisé que sur les configurations informatiques du Client, sauf si le Produit numérique est expressément destiné (en partie) à un accès à domicile.

- 14.5. La licence ne comprend que les pouvoirs expressément accordés dans la Description et le Contrat. Si ces pouvoirs ne sont pas accordés, il n'est pas permis d'archiver, de télécharger, de reproduire, de distribuer, de modifier, de publier, d'accorder une licence ou d'utiliser les données, le contenu ou le logiciel du Produit numérique, ou d'en faire des œuvres dérivées. En outre, il est interdit d'utiliser le Produit numérique pour (1) l'envoi ou le placement de matériel qui limite (potentiellement) le fonctionnement du Produit numérique, y compris un code informatique malveillant, (2) toute forme de réutilisation externe ou commerciale, (3) toute forme de modification ou d'adaptation du Produit numérique ou de la Description, (4) toute forme de décompilation (sauf autorisation légale), de manipulation, de contournement, d'entrave ou de suppression des données, du contenu, du logiciel ou des mesures de sécurité, et (5) la suppression de toute indication concernant les conditions d'utilisation, la vie privée, les droits d'auteur, les marques, les noms commerciaux ou d'autres droits de propriété (intellectuelle). Le Client et les Utilisateurs ne sont autorisés à accéder aux Produits numériques que de la manière prescrite par Plantyn.
- 14.6. Le contenu et les fonctionnalités disponibles du Produit numérique peuvent être modifiés périodiquement, ce pour quoi aucune autorisation du Client n'est nécessaire. Le contenu du Contrat reste pleinement applicable après les modifications ou après une nouvelle version du Produit numérique dans laquelle une extension, une modification ou une restauration des fonctionnalités ou du contenu a eu lieu (« mise à jour »). Si le Produit numérique n'est pas proposé comme un service en ligne, le Client est lui-même responsable de l'installation des mises à jour du Produit numérique.
- 14.7. Le Client doit veiller lui-même, à ses propres frais et risques, à la configuration informatique requise (y compris le matériel, la connexion réseau, la bande passante, les logiciels et les systèmes d'exploitation associés, sur lesquels le Produit numérique peut fonctionner comme spécifié dans la Description) et installer/configurer le Produit numérique. La configuration du Produit numérique comprend également la configuration des installations (requis) chez des tiers. Le Client est tenu de s'assurer qu'après les modifications et la/les installation(s), un test est effectué pour vérifier que le Produit numérique fonctionne sans défaut et conformément à la Description.
- 14.8. Pendant et après le Contrat, Plantyn a le droit de (faire) vérifier chez le Client si celui-ci utilise (a utilisé) le Produit numérique.
- 14.9. Si le Produit numérique est proposé en tant que service en ligne, Plantyn rendra et conservera le Produit numérique disponible sur le serveur de Plantyn ou celui de tiers pendant la durée du Contrat, Plantyn s'efforçant de fournir une disponibilité optimale du Produit numérique pendant les heures de bureau. Dans la mesure du possible, les travaux ne seront pas effectués pendant les périodes susmentionnées.
- 14.10. Si le Produit numérique est proposé en tant que service en ligne, Plantyn s'efforcera de faire une copie périodique (sauvegarde) des données stockées dans le Produit numérique. Si, par la faute de Plantyn, des circonstances ont fait que le traitement a été détruit ou a été rendu inutilisable, Plantyn fera tout son possible pour y remédier, sans pouvoir le garantir. Dans la mesure où la réalisation de sauvegardes ou le stockage de données en dehors du Produit numérique est proposé(e) comme fonctionnalité par Plantyn ou que le Produit numérique n'est pas proposé en tant que service en ligne, le Client est responsable de la réalisation de sauvegardes de ces données. Sauf convention contraire, Plantyn n'est pas responsable de toute perte de données.
- 14.11. Les droits de propriété intellectuelle relatifs au Produit numérique et à la Description appartiennent à Plantyn ou à ses fournisseurs. Si le Produit numérique a été mis à la disposition du Client sur un ou plusieurs supports de données électroniques, ces supports de données restent la propriété de Plantyn, sans préjudice du devoir de diligence du Client et du transfert des risques au Client.
- 15. Droit applicable et litiges**
- 15.1. Les présentes Conditions générales de livraison et de vente, ainsi que toutes les offres, devis et Contrats conclus en vertu de ces conditions sont exclusivement régis par le droit belge.
- 15.2. Les litiges éventuels entre les Parties découlant de ou liés aux présentes Conditions générales de livraison et de vente ou aux offres, devis et Contrats conclus en vertu de ces conditions, seront soumis exclusivement au tribunal compétent de l'arrondissement d'Anvers. Toutefois, si un Consommateur est impliqué dans le litige, le tribunal du domicile (d'un) des défendeurs sera compétent.
- 16. Modification des conditions**
- 16.1. Plantyn se réserve le droit de modifier et/ou de compléter unilatéralement les présentes conditions.
- 16.2. Les conditions modifiées ou complémentaires visées à l'alinéa 1 s'appliquent également aux Contrats existants à partir de 30 jours civils après la communication de ces conditions au Client.
- 17. Cession**
- 17.1. Plantyn a le droit de céder ses droits et obligations découlant du Contrat,
- en tout ou en partie, à un tiers, à condition que Plantyn en informe le Client par écrit et à condition que l'acquéreur se substitue entièrement à Plantyn en ce qui concerne les droits et obligations cédés. Si le Client est également un Consommateur, il est dans ce cas autorisé à résilier le Contrat.
- 18. Autres dispositions**
- 18.1. Toute location ou prêt d'un Produit vendu sans l'autorisation écrite préalable de Plantyn est interdite. Plantyn n'accordera l'autorisation de location ou de prêt que si le Client démontre que cette location ou ce prêt est destiné(e) à des fins informatives, éducatives ou culturelles, non commerciales et qu'il est officiellement reconnu par les pouvoirs publics à cette fin. Si le Client loue ou prête le Produit sans l'autorisation écrite préalable de Plantyn, le Client sera redevable, de plein droit et sans mise en demeure, de dommages et intérêts de 250,00 € par jour où l'infraction existe ou a existé. Plantyn se réserve également le droit de réclamer des dommages et intérêts plus élevés ou d'appliquer des sanctions supplémentaires.
- 18.2. En cas d'utilisation d'un Produit numérique contraire aux articles 14.4 et 14.5 des présentes Conditions générales de livraison et de vente par le Client, l'Utilisateur ou un tiers, facilitée par le Client ou l'Utilisateur, le Client sera redevable, de plein droit et sans mise en demeure, de dommages et intérêts de 250,00 € par jour où l'infraction existe ou a existé.
- 18.3. Hormis les exceptions légales, les Produits et leur contenu ne peuvent, en tout ou en partie, être reproduits, traduits, adaptés ou stockés sous quelque forme que ce soit et de quelque manière que ce soit, et les Produits et leur contenu ne peuvent, en tout ou en partie, être communiqués ou transmis au public sous quelque forme que ce soit et de quelque manière que ce soit (notamment par des moyens électroniques et mécaniques) sans l'autorisation écrite préalable de Plantyn ou des ayants droit.
- 18.4. Si une disposition des présentes Conditions générales de livraison et de vente et/ou d'un Contrat conclu entre les Parties s'avère nulle ou est annulée, les autres dispositions des présentes conditions et/ou du Contrat resteront pleinement en vigueur et les Parties se concerteront afin de convenir d'une nouvelle disposition pour remplacer la disposition nulle, en tenant compte autant que possible de l'objet et de la portée de la disposition nulle. L'annulation d'une disposition par une décision judiciaire ne porte pas préjudice à la validité des autres dispositions.
- 18.5. En cas de contradiction entre les présentes Conditions générales de livraison et de vente et le Contrat (et/ou les conditions spécifiques de livraison), les dispositions du Contrat (et/ou des conditions spécifiques de livraison) prévaunderont.
- 18.6. Plantyn traite les données personnelles exclusivement en conformité avec sa politique de confidentialité, qui est disponible sur www.plantyn.com/privacy.
- 18.7. Le fait que Plantyn ne revendique pas un droit ou n'applique pas une sanction n'implique pas une renonciation à ses droits.
- 18.8. Plantyn est une marque déposée. Les autres parties ne sont pas autorisées à utiliser la marque Plantyn et/ou son logo sans l'autorisation écrite préalable de Plantyn.

Version applicable à partir du 1er juillet 2020